

Compte-rendu de visite du projet EPIA (Echange de Pratiques Innovantes et Agroécologiques)

*Séance n°19 : ferme maraîchère en maraîchage sur sol
vivant de Johan Crance – 26/01/22*



Journée animée par : Simon Poulet (FD CIVAM 30)

Visite chez Johan CRANCE – Ferme maraîchère en maraîchage sur sol vivant

Localisation : Assas (Hérault)

Surface : 11 000 m²

Installation

Johan est issu d'une formation d'ingénieur agronome et il a notamment travaillé dans le réseau CIVAM avant d'entamer sa reconversion professionnelle. En 2012, il commence par tester son activité maraîchère au sein de la coopérative Terracoopa située non loin d'Assas. Puis en 2015, il signe un contrat de fermage avec le Domaine de Cassagnole, domaine qui produit du vin en agriculture biologique. Il a sa disposition 10 000 m² auquel se sont ajoutés 1 000 m² supplémentaire en 2021. L'essentiel est en plein champ mais Johan cultive aussi sous serre. La surface totale est découpée en plusieurs parcelles séparées les unes des autres. Ce sont d'anciennes parcelles viticoles sur un sol argilo-calcaire.

Le système de Johan est pensé selon le modèle du maraîchage sur sol vivant. Cependant, ce modèle promeut l'absence totale de travail du sol. Or Johan en se confrontant à la réalité de son terrain a choisi de s'adapter et de pratiquer un travail du sol modéré et réfléchi.

Activité maraîchère

La surface cultivée est de 5 000 m² en plein champ et de 900 m² sous serre. Johan utilise des planches non permanentes d'une largeur de 75 cm. La longueur des planches est variable (entre 25 m et plus de 40 m). Sur les planches qui ne sont pas cultivées pendant la saison hivernale, il sème des engrais verts. En effet, Johan se fixe comme objectif d'assurer une couverture du sol permanente au cours de l'année. Pour mettre en culture ses planches, il pratique l'occultation en étendant une bâche opaque sur l'ensemble de la planche pendant environ un mois. Ce procédé est efficace pour détruire les adventices, à l'exception des adventices vivaces qui arrivent à se maintenir. Il pratique également le travail du sol via la traction animale. Soit il travaille toute la surface à faible profondeur (environ 5 cm) soit il travaille uniquement la ligne où le plant est mis en terre et dans ce cas-là il s'autorise à travailler jusqu'à 30 cm de profondeur. Cette dernière solution s'inspire du strip-till. La figure 1 présente les cinq ânes dont se sert Johan pour travailler.



Figure 1 Johan et ses ânes

Johan s'est formé à la traction animale chez l'association Prommata, où il est également possible de se fournir en matériels spécifiques à l'utilisation d'animaux pour travailler le sol. Il possède désormais cinq ânes (deux sont de la race Andalous). L'âne est un animal rustique, qui a des besoins alimentaires réduits et qui est plus facile à dresser. Le respect du bien-être animal a imposé à Johan d'avoir plusieurs ânes. Cela permet aussi de faire tourner les ânes et ainsi de réduire leur fatigue. De plus, en cas de blessure d'un âne, Johan peut toujours continuer à travailler. La vitesse de travail du sol avec un âne est d'environ 3 km/h.

Johan a également des poules pour son usage personnel qu'il peut déplacer sur la ferme à l'aide d'un poulailler mobile. Il utilise aussi des canards coureurs qu'il lâche sur la ferme pour consommer escargots et limaces. Selon ses observations, les canards ne font pas de dégâts sur les cultures.

L'irrigation se fait au goutte à goutte avec une eau provenant du Bas Rhône.

L'approvisionnement en matière organique est le facteur limitant du système de Johan. Il a besoin d'apporter régulièrement des quantités importantes de matière organique. Or le lieu où est située la ferme ne permet pas de faire livrer des déchets verts en grande quantité pour produire du compost. Johan doit donc aller acheter des big bags de matière organique pour amender son sol.

Johan aime expérimenter et utilise donc toute une variété de petits outils. Par exemple, il affirme être satisfait de la canne à planter. La figure 2 montre Johan présentant un ensemble d'outil pour la traction animale.



Figure 2 Johan présentant des outils de traction animale

Système de commercialisation et revenu

Dans le contrat qu'il a signé avec le Domaine de Cassagnole, Johan s'est engagé à vendre une partie de sa production à la boutique du domaine. Il vend le reste de sa production à des particuliers sur la ferme. Il a réalisé 55 000€ TTC de chiffre d'affaire cette année (60 000€ l'année précédente) pour un volume horaire qu'il estime raisonnable. Il arrive à se générer un revenu compris entre 1 000 et 1 500€ par mois, en commercialisant 9 mois sur 12.

Perspectives

Johan aimerait réduire son temps de travail pour consacrer plus de temps à sa vie personnelle. Il a déjà pu engager un ouvrier agricole à hauteur de 30 h/semaine.

Il a également depuis cette année une nouvelle parcelle de 1 000 m² à sa disposition où il essaye de la cultiver comme une parcelle de grande culture.